



SIMPLIFICATION

La simplification au service de la compétitivité des entreprises

Le programme de simplification vise à réduire la charge administrative qui pèse sur les entreprises et à favoriser leur développement. La simplification répond à un triple enjeu : un enjeu financier, un enjeu de compétitivité, un enjeu de croissance.



Un enjeu financier

Une réduction de 25% des charges administratives ferait économiser 15 Mds € aux entreprises



Un enjeu de compétitivité

Permettre à nos entreprises de mieux affronter la concurrence internationale



Un enjeu de croissance

Faire gagner du temps pour accélérer les projets et permettre le développement des entreprises

415 mesures

pour les entreprises

+ de **5 milliards€**
de gains attendus pour
les entreprises par an

Étude réalisée par le cabinet EY sur la base des études d'impact gouvernementales



Simplifier pour les entreprises : une méthode innovante, des impacts concrets

La simplification, des bénéfices tangibles pour les entreprises



Permettre aux employeurs de se concentrer sur leur activité, en allégeant et accélérant les procédures administratives, notamment via le numérique



Garantir le même niveau de protection tout en adaptant et allégeant la réglementation



Une sécurité juridique accrue grâce à des obligations plus lisibles et prévisibles



Favoriser les relations administrations - entreprises fondées sur un principe de confiance a priori

Une méthode collaborative : partir des préoccupations des entreprises



Les entreprises donnent l'impulsion initiale au sein d'ateliers participatifs, regroupant entreprises et administration. Elles expriment les difficultés qu'elles vivent au quotidien et co-construisent ensuite les pistes simplifications avec l'administration.

Un acteur clé : le Conseil de la simplification pour les entreprises



Le Conseil de la simplification pour les entreprises, entité indépendante, assure le dialogue avec le monde économique. Il est à la fois pilote et coordinateur du choc de simplification à destination des entreprises.

Ses missions : proposer au gouvernement les orientations stratégiques de la politique de simplification, assurer le dialogue avec le monde économique, suivre les réalisations du programme et contribuer à en faire connaître les résultats.

Le programme de la simplification pour les entreprises a donné lieu à 415 mesures, dont **242 mesures** ont été proposées par le Conseil de la simplification pour les entreprises.

DES ÉCHANGES PLUS FACILES ENTRE ENTREPRISES ET ADMINISTRATION

En s'appuyant sur le numérique pour transformer l'État, la simplification améliore l'échange entre les entreprises et l'administration. Les services publics sont plus accessibles et plus efficaces dans leur accompagnement aux entreprises.

Dites-le-nous une fois : MOINS D'INFORMATIONS À FOURNIR, C'EST MOINS DE CHARGES ADMINISTRATIVES POUR LES ENTREPRISES

Le programme « **Dites-le-nous une fois** » permet aux administrations de conserver et d'échanger les données fournies par les entreprises.

- ▶ Les entreprises n'ont plus à fournir d'informations redondantes (données d'identité, chiffre d'affaires, effectif de l'entreprise, etc.).
- ▶ Les entreprises remplissent des formulaires simplifiés, comme par exemple le formulaire de demande de prime à l'emploi.

Le principe « Dites-le-nous une fois » permet d'économiser 4 milliards d'euros par an, dont :

La déclaration sociale nominative (DSN)

La DSN est une déclaration sociale unique et dématérialisée qui se substitue à la quasi-totalité des déclarations sociales.

▶ **La DSN remplace 24 déclarations** (déclarations à l'URSSAF, attestation employeur destinée à Pôle emploi, attestation de salaire pour le versement des indemnités journalières, etc.).

- 1er janvier 2017 : pour les entreprises du régime général,
- 1er juillet 2017 : pour l'ensemble des entreprises.

3,7 Mds €
d'économies
par an



Je constate déjà un gain de temps d'un mois par an. "

Nathalie Struglia, chargée de l'administration du personnel de la PME Polysoude.

Marché public simplifié (MPS)

Le dispositif marché public simplifié permet aux entreprises de répondre à un marché public avec leur seul numéro SIRET.

- ▶ **Plus de 15 000 MPS publiés et 55 000 candidatures simplifiées.**
- ▶ Un gain de temps de **30 minutes** pour un marché de fournitures et de services, à **plusieurs heures** pour un marché de travaux.
- ▶ À terme, un accès simplifié à **plus de 300 000 marchés publics par an.**

5,5 M€
d'économies
par an
minimum



Grâce à ce dispositif, nous avons accès à des appels d'offres auxquels nous n'avions pas accès par le passé. [...] Nous avons gagné 5 appels d'offres, ce qui va engendrer du recrutement de personnel. " **Julien Hatton**, directeur associé de l'agence Buzznative.

Aide publique simplifiée (APS)

Les entreprises fournissent leur seul numéro SIRET pour demander une aide publique en ligne.

Saisine de l'administration par voie électronique

Les entreprises ont le droit de saisir l'administration par voie électronique pour un grand nombre de démarches : déclaration de manipulation des denrées alimentaires, demande de renouvellement de licence d'entrepreneur du spectacle, demande d'autorisation de travaux sur monuments historiques...

► **Gain de temps** grâce à la suppression des envois papier et des déplacements au guichet.

► **Plus de souplesse** dans les moyens de communication utilisés : téléprocédure, formulaire de contact ou courriel.

Par exemple, 175 services sont disponibles depuis le site Mes démarches du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

14,7 M€
de gains par an

Simulateur du coût d'embauche

embauche.beta.gouv.fr permet de simuler en ligne le coût d'une embauche, sur la base du SMIC, en prenant en compte les cotisations sociales.

► **Une meilleure prévisibilité du coût de l'embauche d'un salarié supplémentaire.**

110 000
simulations
effectuées depuis
janvier 2016

Guichet unique national du dédouanement (GUN)

Le guichet unique dématérialise les procédures douanières à l'export et à l'import pour la majorité des produits qui nécessitent des documents d'ordre public (DOP).

► **Réduit les déplacements** au bureau des douanes grâce au visa électronique.

► **Gestion automatisée** des DOP pour plus de 200 000 importateurs et exportateurs annuels.

► **Plus de 400 000 déclarations simplifiées.**

1 M€
d'économies
par an
minimum

SOPRANO, télé-service douanier unique

Les entreprises peuvent effectuer en ligne les démarches liées à l'importation et l'exportation de produits. Plusieurs dispositifs :

- Soprano-RTC : **près de 6 500 renseignements tarifaires contraignants (RTC) attribués** via le portail en 2015, soit 92 % des demandes en 2015.
- Soprano-REC : demandes en ligne de régimes économiques, avec **2 934 autorisations octroyées** en France entre janvier 2015 et juin 2016 à plus de **1 450 entreprises**.



Sur papier, il faut le taper, l'imprimer, l'envoyer par courrier ... C'est forcément plus long. On gagne 10 à 15 minutes par demande sachant qu'on en fait 3 ou 4 par mois, cela fait 6 à 7 heures par mois." Entreprise interrogée par BVA ; étude sur la perception des entreprises de la simplification, juillet 2016.

Guichet entreprises

Le site guichet-entreprise.fr permet en ligne de créer, modifier ou cesser son entreprise et donne accès à toutes les aides disponibles sur le répertoire des aides publiques aux entreprises.

+ de
3 000
aides sur le
répertoire
en ligne

DES MESURES POUR FAVORISER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES



La simplification libère les énergies, les idées et les talents en faveur de la création de richesses, d'activité et d'emploi grâce à une administration plus proche et plus agile, mieux adaptée à la vie des entreprises.

UN ENVIRONNEMENT PLUS FAVORABLE À L'ESPRIT D'ENTREPRISE

L'indicateur 040 de la Banque de France n'existe plus

Le nom des entrepreneurs ayant fait l'objet d'un dépôt de bilan au cours des trois dernières années ne sera plus communiqué.

- ▶ **Rompt avec la stigmatisation de l'échec** en faisant de celui-ci un vecteur d'apprentissage et un facteur futur de réussite.
- ▶ **150 000 entrepreneurs** bénéficient d'un droit à une seconde chance.

L'obligation de dépôt des actes de création des sociétés commerciales auprès des services fiscaux a été supprimée

Les actes de création déposés au centre de formalité des entreprises (CFE) seront automatiquement transmis aux services fiscaux.

- ▶ **170 000 entreprises concernées.**

1 M€
d'économies

MOINS DE FREINS ET MOINS D'OBLIGATIONS POUR DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ DES TPE/PME

Moins d'obligations comptables pour les petites et micro-entreprises

- ▶ **Plus de 3,7 millions de micro-entreprises concernées** par la suppression de l'annexe aux comptes annuels.
- ▶ Généralisation des états financiers simplifiés pour **près de 170 000 PME.**

Près de
400 M€
d'économies
par an

Un accès simplifié au crédit impôt recherche (CIR)

- ▶ Sécurisation et meilleur accès au dispositif : les éléments de calcul de la base du CIR sont à présent précisés par une instruction fiscale.
- ▶ **Près de 17 800 TPE/PME concernées.**

Une seule enquête INSEE obligatoire par an pour les TPE

- ▶ **Plus de 2 millions d'entreprises concernées.**

UN CHANGEMENT CULTUREL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Silence vaut accord (SVA)

Le silence gardé pendant plus de deux mois par l'administration sur une demande vaut désormais acceptation (sauf exceptions). Le SVA concerne des procédures telles que l'immatriculation au répertoire des métiers par les artisans ou la modification de la propriété ou de la jouissance des droits d'un brevet.

- ▶ **Accélère le temps administratif.**
- ▶ **Préserve la qualité du service rendu.**

Près de
1 500
procédures
soumises
au SVA

La non-rétroactivité fiscale : plus de changement de règle de calcul fiscal au cours de l'année

- ▶ **Améliore la sécurité juridique** en rendant les exigences de l'administration plus lisibles et prévisibles.
- ▶ **Renforce l'attractivité de notre système fiscal.**

DES SIMPLIFICATIONS POUR L'EMBAUCHE ET L'APPRENTISSAGE

Pour la première embauche : le Titre emploi service entreprise (TESE)

Un véritable « chèque emploi » pour les TPE simplifie les formalités sociales liées au recrutement des premiers salariés et fait gagner du temps aux employeurs dans la gestion administrative de leur personnel.

- ▶ Le TESE concerne **l'ensemble des entreprises de 1 à 19 salariés.**

5 à 10 min
pour déclarer une
embauche ou faire
une fiche de paie



On a un seul paiement pour toutes les caisses [...]. Autrefois, c'étaient des caisses séparées [...] le TESE s'occupe de tout, il ponctionne l'argent et il « redispache ».
Il y a beaucoup moins de démarches administratives, on ne rate rien. " Entreprise interrogée par BVA ; étude sur la perception des entreprises de la simplification, juillet 2016.

Apprentissage : l'embauche d'apprentis de moins de 18 ans facilitée

Un simple régime déclaratif a remplacé l'autorisation d'embaucher des apprentis mineurs pour les activités nécessitant l'emploi de machines dites « dangereuses », ou pour le travail en hauteur.

PLUS DE 40 OBLIGATIONS SUPPRIMÉES POUR LIBÉRER DU TEMPS, DONT...

La déclaration sur la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)

- ▶ **100 000 entreprises**

La déclaration sur le financement de la formation professionnelle

- ▶ **90 000 entreprises**

Plusieurs déclarations spéciales de crédit ou réduction d'impôt : déclaration unique pour les crédits d'impôt, suppression de la déclaration 1 330 pour les entreprises mono-site, etc.

UN TEMPS ADMINISTRATIF RACCOURCI POUR LA CONSTRUCTION

65 mesures pour redynamiser le bâtiment et les travaux publics, secteur essentiel de l'économie française, sont effectives.



UN CONTEXTE PLUS FAVORABLE A L'ÉMERGENCE DE PROJETS

Procédure intégrée pour le logements (PIL)

La PIL facilite la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et leur adaptation aux documents de rang supérieur. Elle permet également d'adopter une démarche unique d'analyse des incidences environnementales et de consultation du public.

- ▶ Réduit les freins aux projets d'intérêt général.
- ▶ Sécurise les investisseurs dans leurs projets.
- ▶ Délais des projets de construction divisés par deux.
- ▶ La réalisation de projets complexes est facilitée.

Une **procédure intégrée pour l'immobilier d'entreprise (PIIE)** a été créée sur le même modèle pour les projets présentant un intérêt économique majeur.

50 mesures qui simplifient la construction, dont :

L'assouplissement de la réglementation en matière de local vélo

- ▶ Réduit les coûts de construction pour plus de 550 000 établissements, grâce à la possibilité d'utiliser d'autres formes de stationnement.

200 M€
d'économies
par an

L'allègement des obligations de travaux pour les Établissements recevant du public (ERP) existants

- ▶ Permet l'utilisation de solutions techniques alternatives, plus réalistes pour un niveau d'accessibilité équivalent.

Le certificat de projet

Il permet à tout porteur de projet qui le demande de bénéficier d'un gel de 18 mois des règles applicables aux principales autorisations, prolongeable de 6 mois.

- ▶ Améliore significativement la visibilité des procédures applicables.
- ▶ Un interlocuteur unique pour le porteur de projet.

- En expérimentation depuis avril 2014, 100 certificats ont déjà été déposés et 89 délivrés.

Près de
4 M€
de gains

DES PERMIS PLUS FACILES À OBTENIR

40% des autorisations en matière d'Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) sont passées sous le régime de l'enregistrement

Les contraintes d'autorisation ont été assouplies pour les installations standardisées aux risques modérés.

- ▶ Démarrage potentiel de près de 400 projets plus tôt par an.



C'est une forte valeur ajoutée au projet lorsqu'on peut annoncer que le projet peut être traité entre 5 et 7 mois : on réconcilie le temps économique avec le temps administratif. " Paulo Ferreira, directeur associé de Virtuo property.

1,3 M€
d'économies
par an
minimum

Permis environnemental unifié

Il intègre l'ensemble des autorisations relevant de l'État (projets ICPE et IOTA - installations, ouvrages, travaux et activités). Cette procédure accélère l'instruction des dossiers, tout en maintenant le même niveau de protection de l'environnement.

- ▶ Renforcement de la sécurité juridique de près 2 800 dossiers par an.
- ▶ Gain de temps pour le pétitionnaire.



L'élaboration d'un nouveau parc logistique passait par la mise en œuvre de plusieurs demandes parallèles. Une demande d'autorisation pouvait prendre 18 mois [...]. Avec cette autorisation unique, c'est un seul dossier, un seul guichet pour l'entreprise. " Christophe Broncard, directeur du développement Europe du Sud, Segro.

2,5
à 3 mois
gagnés sur la
procédure
d'instruction

Un délai d'instruction réduit à 5 mois pour les permis de construire

- ▶ 250 000 permis de construire délivrés en moyenne chaque année.

PLUS DE SÉCURITÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

La validité des autorisations d'urbanisme et des autorisations pour les projets d'énergie renouvelable a été allongée à 5 ans

- ▶ Autorisation prorogable pour une durée maximale de 10 ans.

Un délai de recours commun à tous les tiers a été défini pour l'ensemble des installations classées, décompté à partir de la publicité de l'autorisation d'exploiter

- ▶ Meilleure lisibilité du droit.



simplification.modernisation.gouv.fr